

LE MYSTÈRE DE LA LITURGIE

DANS LA VIE ET LES ÉCRITS DE SAINTE COLETTE

A. LA LITURGIE: "le SERVICE DIVIN"

Le sens liturgique de sainte Colette à la lumière des documents du Concile Vatican II :

- L'Œuvre de Dieu
- L'édification du Peuple chrétien
- S'unir à la Louange céleste
- Célébrer ...

B. LE MILIEU "LITURGIQUE" du XVe siècle

1. Une Liturgie en décadence
2. L'intuition d'une réformatrice

C. L'IMPORTANCE DE LA LITURGIE dans l'Œuvre de la Réforme des clarisses

1. Une vocation à la louange...
2. Fonction ecclésiale

D. LA RÉALISATION DE LA LITURGIE dans les couvents de la Réforme

1. La préparation de prévoyance
2. La préparation immédiate:
 - a) La cloche et son rôle invitatoire
 - b) L'attention intérieure
3. Quelques aspects des rites et des célébrations
 - la fonction de «celle qui fait l'Office »
 - la psalmodie de l'Office divin, le "chant des anges"
 - le déroulement de l'Office, climat, gestuelle
 - le soin des livres liturgiques.

E. LE MYSTÈRE DE LA LITURGIE AU COEUR DE LA VIE MYSTIQUE DE SAINTE COLETTE

1. Colette et la "Femme" dans les douleurs de l'enfantement•
2. Colette ...soutenue et transfigurée par le mystère de l'Eucharistie.

*«Servir Dieu et chanter ses louanges
Est la plus importante action que nous ayons à faire.
puisque c'est pour cela que nous avons quitté le monde.»
Sainte Colette*

LE MYSTÈRE DE LA LITURGIE CHRÉTIENNE

DANS LA VIE ET LES ÉCRITS DE SAINTE COLETTE

«Que le salut nous soit donné comme pure grâce par le Père de toute miséricorde, par le Fils et sa sainte Passion, par le béni Saint Esprit, fontaine de Paix de Douceur et d'Amour et de toute Consolation.»

Par ces mots, d'une densité exceptionnellement chrétienne, sainte Colette achevait son Testament spirituel. La "petite ancelle de notre Seigneur" fut, d'une façon privilégiée, une liturgiste féminine remarquable pour son temps. Les quelques réflexions qui vont suivre pourront sans doute nous persuader à quel point cette fille du XVe siècle français - siècle de rupture progressive entre la liturgie de l'Église et le sentiment religieux du peuple - à quel point sainte Colette a vécu et a perçu d'une particulière intuition la place du "service divin" qu'est la Liturgie au cœur de ce peuple chrétien, tant dans ses monastères que dans la vie des laïcs de son temps.

En ce travail d'approche sur "Le Mystère de la Liturgie chrétienne d'après les écrits et la vie de sainte Colette" j'essaierai d'abord de comprendre un peu le sens liturgique qui animait la sainte à la lumière de la récente Constitution conciliaire sur la Liturgie. Ensuite, nous scruterons, dans une vue d'ensemble, le milieu culturel où évolue la Liturgie qu'elle a vécue dans son siècle. Après ces tours d'horizon il nous sera peut-être loisible d'apprécier à sa juste valeur le sens particulier, l'importance qu'elle y a mise dans son œuvre de Réforme, par la réalisation concrète qu'elle a voulu effectuer selon les normes de l'Église à cette époque.

A. LA LITURGIE : «LE SERVICE DIVIN».

Depuis cinquante ans déjà, nous essayons ensemble de prendre conscience et d'approfondir, à la suite du Concile Vatican II, le mystère d'Église qu'est la Liturgie. En effet, la Constitution conciliaire sur la Liturgie a été la charte d'un grand renouveau du culte de l'Église. Beaucoup de nos anciennes coutumes monastiques ont été revues, éclairées et adaptées à la lumière des normes ecclésiales de cette Constitution, suivant en cela la vision théologique de l'Église sur sa prière publique. Dans le préambule de ce texte majeur, l'Église nous dit comment elle voit cette Liturgie comme l'Œuvre de Dieu même:

«La Liturgie par laquelle, surtout dans le divin sacrifice de l'Eucharistie, s'exerce l'œuvre de notre rédemption, contribue au plus haut point à ce que les fidèles, par leur vie, expriment et manifestent aux autres le mystère du Christ et la nature authentique de la véritable Église. Car il appartient en propre à celle-ci d'être à la fois humaine et divine, visible et riche de réalités invisibles, fervente dans l'action et occupée à la contemplation, présente dans le monde et pourtant étrangère. Mais de telle sorte qu'en elle, ce qui est humain est ordonné et soumis au divin, ce qui est visible, à l'invisible; ce qui relève de l'action, à la contemplation; et ce qui est présent, à la cité future que nous recherchons. Aussi, puisque la Liturgie édifie chaque jour ceux qui sont au-dedans pour en faire un temple saint dans le Seigneur, une habitation de Dieu dans l'Esprit, jusqu'à la taille qui convient à la plénitude du Christ, c'est d'une façon étonnante qu'elle fortifie leurs énergies pour leur faire proclamer le Christ, et ainsi elle montre l'Église à ceux qui sont au

dehors comme un signal levé devant les nations, sous lequel les enfants de Dieu dispersés se rassemblent dans l'unité.»(2)

Cette perspective missionnaire que l'Église vit avec intensité dans le mystère quotidien de la Liturgie, la sainte réformatrice le vivait déjà avec une très grande ferveur. Son enseignement se résume un peu dans cette phrase par laquelle elle débute l'écrit de ses "Sentiments" sur le 3e chapitre de la Règle de sainte Claire: *«Je vous exhorte en Jésus-Christ, mes très chères sœurs, à dire et à faire toujours et en tout lieu le service divin avec la plus grande dévotion et avec le plus de majesté possible, afin de rendre à Dieu l'honneur et le respect qui lui sont dus et d'être un sujet d'édification pour le peuple.»*

Dans ses "Ordonnances", la troisième accorde à la préparation de l'Office ce même sens missionnaire d'édification du peuple chrétien: *«Chacune se préparera si diligemment que ce qu'elles diront ou feront à l'église, dans la présence du Souverain Roi, soit sans faute et si bien fait et dit qu'Il en soit loué et que les assistants n'aient aucune occasion de se scandaliser.»*

Un autre aspect important de la Liturgie ecclésiale est sa fonction de louange, sa réalité céleste qui s'unit à l'éternelle louange des habitants du Ciel. La Liturgie de l'Église, depuis le mystère pascal réalisé pleinement par la résurrection et l'ascension du Seigneur, poursuit son œuvre de salut dans et par l'action souveraine de l'Esprit. Avec l'aspect missionnaire "horizontal", toujours présent et actif en toute liturgie, nous sommes entraînés aussi en cette grande épiphanie "verticale" que cette même Liturgie nous ouvre à chaque célébration. Chaque louange de nos lèvres rejoint en communion la grande louange des saints, des anges, de la bienheureuse Vierge en l'éternité de son Magnificat, et même de la sainte Louange du Christ-prêtre devant son Père, puisque le Seigneur est la Tête de notre humanité, le Premier-né des créatures. C'est ce que dit le Concile, par un mouvement ascendant, et avec une grande foi: *«Dans la Liturgie terrestre, nous participons par un avant goût à cette Liturgie céleste qui se célèbre dans la sainte cité de Jérusalem.»(8)*

Et un peu plus loin, par un mouvement descendant: *«Le Souverain Prêtre de la nouvelle et éternelle Alliance, le Christ Jésus, prenant la nature humaine, a introduit dans notre exil terrestre cet hymne qui se chante éternellement dans les demeures célestes. Il s'adjoint toute la communauté des hommes et se l'associe dans ce divin cantique de louange. En effet, il continue à exercer cette fonction sacerdotale par son Église elle-même qui, par l'Eucharistie et l'accomplissement de l'office divin, loue sans cesse le Seigneur et intercède pour le salut du monde entier.»(83)*

Cette Vie éternelle, salut anticipé qui est vécue dans la Liturgie, la foi de l'Église l'affirme à nouveau dans cette assertion du Concile: *«En acquittant les louanges divines, il se tient devant le trône de Dieu au nom de la Mère Église.»(85)*

Sainte Colette reedit en son langage la même réalité. Au chapitre troisième de ses "Constitutions", elle rappelle à ses sœurs l'attitude de grande révérence attentive *«qu'il convient d'avoir en la présence du très puissant et souverain Roi dont elles font le très saint et sublime service, auquel assistent en personne les bienheureux Anges du Paradis.»* Et plus loin, après quelques explications d'ordre pratique -auxquelles nous reviendrons -, elle en ajoute le motif:

«...car si l'on fait le service des seigneurs terrestres et des rois mortels avec révérence et toutes sortes de marque d'honneur, le service du Roi des rois et du Seigneur de toutes créatures se doit faire d'une manière incomparablement plus parfaite.»

Sainte Colette exhortait et entraînait ses sœurs en ce service divin, mais elle était aussi zélée envers chaque laïc chrétien, chaque religieux ou prêtre qu'elle avait l'occasion de rencontrer sur le chemin de sa Réforme. Beaucoup de témoignages nous sont parvenus, en particulier ceux de son confesseur frère Pierre de Vaux, et de sœur Perrine, tous deux souvent témoins visuels des faits qu'ils rapportent.

Frère Pierre de Vaux consacre un chapitre de sa biographie à ce sujet, et il nous dit:

« Elle était très désireuse que les fêtes et les solennités soient bien et dévotement gardées, non seulement de ses religieuses, mais aussi de tous les vrais catholiques. » (24) Et frère Pierre rapporte comment la sainte insistait humblement auprès des marchands en particulier, réussissant souvent à les convaincre de bien célébrer les dimanches et fêtes: *« Elle travailla si efficacement, tant par d'importantes prédications qu'elle fit faire que par d'humbles requêtes et supplications qu'elle fit elle-même aux particuliers et aux autorités de ces cités et bonnes villes, [obtenant] que les foires et les marches soient transférées en d'autres jours fériés de la semaine. Et auprès de riches et puissants marchands ..., elle fit tant, par de salutaires exhortations que, s'il leur survenait des dimanches et des fêtes durant leurs voyages, ils s'arrêtaient dans quelques villes, pour honorer et célébrer ces dimanches et fêtes, eux et leurs bêtes et toute leur famille. »* (26).

B. LE MILIEU "LITURGIQUE" du XV^e siècle

Le temps où vivait l'humble "ancelle" n'était pourtant guère favorable à l'évolution de la Liturgie et à sa compréhension dans le peuple chrétien, et même dans la vie religieuse. Époque de décadence profonde à tous points de vue... Schismes deux et même trois fois répétés: deux, trois papes se partageaient les lieux chrétiens avec l'inconvénient de nombreuses rivalités internes, manifestées par les Conciles contre la papauté. Les royaumes civils, en traversant la terrible Guerre de Cent ans, n'offraient pas plus de stabilité. Et la Liturgie de l'Église? François Vandembrouke trace un tableau assez complet de la situation liturgique de l'Église à cette époque, en ces lignes:

« La pratique religieuse se réfugie alors dans des dévotions, des pratiques, des prières indulgenciées, des formules en dehors de la Liturgie, des "Livres d'Heures"; et les spirituels perfectionnent la technique de la méditation. La gravité de cette situation ne consiste pas dans l'emploi alors envahissant des substituts de la piété liturgique; et même on peut y voir légitimement la compréhension maternelle de l'Église. C'est plutôt cette conviction sous-jacente, pas toujours consciente, que l'homme peut atteindre le salut moyennant des "œuvres" humaines plus que par la médiation de l'Église et par celle de ses actes liturgiques et sacramentels. À la limite, le salut devient affaire individuelle et non communautaire. Et pour y arriver, les œuvres de dévotion sont à la portée de quiconque. Dans ce contexte, on se rend compte qu'une liturgie obstinément latine ... [et aux formes archaïques], tout autant que la recherche de la contemplation, ont l'air de se mouvoir à côté du vrai problème, celui du salut de l'âme.

En tout cela on est loin de l'esprit ancien de la liturgie, prière ecclésiale vécue dans l'assemblée, et contemplation des merveilles du Seigneur. Le peuple songe moins à rendre grâce qu'à se sauver.

L'action de grâces des siècles anciens, si visible dans la liturgie, fait place à la dévotion, à la méditation, aux œuvres qui sauvent. La pratique religieuse devient affaire de dévotion individuelle.

Le sentiment religieux, pieux, dévot, devient fin en soi; ce qui compte c'est beaucoup moins l'objet contemplé que la résonance psychologique de cette contemplation, et la technique psychologique qui y mène. Les grands mystiques du XVI^e siècle entreront à fond dans cette voie. Cependant, bien des facteurs attestent qu'à côté des ombres qui viennent d'être dépeintes, il y a des points lumineux. Et notamment ce désir singulier de revenir aux sources antiques et chrétiennes qui caractérise à la fois l'humanisme naissant, et plus tard, la Réforme.» (Maison Dieu 69)

Sainte Colette n'échappera pas à quelques-unes des déviations de ce siècle, par exemple: un certain attachement aux indulgences, la dévotion aux offices surajoutés au grand Office, offices de la Sainte Vierge, des Défunts, des saints, psaumes et prières de la Passion, etc. Cependant, par une intuition qui transcende son siècle et rejoint le meilleur du sentiment ecclésial, elle sent et sait, dès son jeune âge, que la Liturgie, dans sa célébration, véhicule le mystère du Salut. Elle était fascinée, enfant, par la Liturgie qui se vivait nuit et jour à l'Abbaye bénédictine située près de la maison paternelle. Aidée d'un voisin complaisant, elle s'y rendait même de nuit, à l'insu de ses vieux parents. Toute sa vie elle gardera au cœur cet amour fervent pour le "service divin". De plus, durant la première période de sa Réforme, elle sera soutenue en cette ferveur par un religieux d'une exceptionnelle piété liturgique et fort érudit pour son temps, le père Henri de la Balme. Cet humble franciscain connaissait très bien la spiritualité des premiers Pères de l'Église et avait grande joie à partager cette connaissance dans ses écrits et ses homélies. Avec les possibilités restreintes de l'époque et malgré le latin de l'Office et de la Messe, langue devenue difficile à comprendre, Colette réussit à développer, dans l'œuvre de sa Réforme, une Liturgie sobre, dépouillée, rejoignant ainsi l'essentiel du mystère de la prière de l'Église et nourrissant ses sœurs du fruit permanent de cette Liturgie ecclésiale.

C. L'IMPORTANCE DE LA LITURGIE dans l'œuvre de la Réforme

De l'heureuse action de la Réforme, les sœurs qui ont connu la sainte retiennent et attestent l'importance primordiale que Colette accordait à la Liturgie, et en particulier, à la Louange divine, à l'Office divin. *«Servir Dieu et chanter ses louanges, - leur disait-elle souvent - est la plus importante action que nous ayons à faire, puisque c'est pour cela que nous avons quitté le monde.»*

La fin de son Testament revêtit la forme d'une doxologie fervente qui éclaire le sens et l'orientation d'une telle vocation à la louange et à l'action de grâces. Mais davantage, l'Office divin trouve ici son espace et son motif. Il vaut la peine de citer ce long passage dont le début fixe déjà notre attention et notre cœur dans l'éternelle Louange: *«O heureuses captives, volant par dessus les cieux, pour entendre des oreilles de l'esprit les neuf chœurs des anges qui louent et chantent doucement et magnifient la Trinité sainte et bénie, un seul Dieu en Trois personnes... Avec les Anges, louez Dieu, glorifiez-Le en Lui et par Lui, et par toutes les créatures, au ciel et sur la terre, exaltez-Le au-dessus de tout pour l'inestimable bienfait de la création de l'homme fait à l'image du Créateur, et pour le souverain bienfait de la sainte Incarnation de notre Dieu si bon qui, après avoir créé toutes choses pour nous, s'est fait vrai homme et notre*

amoureux Frère pour tout réparer par sa glorieuse mort et sa Passion. O Bien infini! Ô Bonté sans mesure! O ingratitude qui oublie un si grand Bien! Louez-Le, chantez-Le à haute voix pour le grand bienfait reçu au saint baptême. Louez-Le, aimez-Le, servez-Le dignement. Louez-Le, louez toujours, louez sans fin, et aimez le Père, le Fils et le béni Saint Esprit, la très humble Vierge qui porta Jésus Christ, l'Âme sainte et auguste de notre Rédempteur, et son précieux Corps qui, pour nous tous, en croix, fut suspendu. Louez les saints et les saintes et tous les anges, les bons et les justes qui servent Dieu nuit et jour.»

Cette profonde orientation de louange d'une vocation de clarisse, Colette en voyait le symbole concret et quotidien dans la célébration de l'Office divin et de l'Eucharistie. Elle estimait cette fonction chorale comme la première fonction des sœurs et un moyen privilégié de participer à l'apostolat de l'Église. Frère Pierre de Vaux nous rapporte que *«l'une des grâces qu'elle avait profondément gravée en son cœur, c'était un fervent désir que Dieu fut servi avec diligence et pieusement, et que son saint service fut fait en humilité et pureté de cœur, avec grand respect. C'est pourquoi, - continue-t-il - elle ne voulait pas qu'une religieuse en soit exemptée si ce n'est pour une cause très connue et nécessaire. Et, pour le faire plus pieusement, avec respect, elle voulait que ces religieuses viennent à l'église, avant le commencement de ce service, pour disposer leur conscience, afin qu'elles puissent faire ce service de telle façon qu'il soit agréable à Dieu et lui plaise.»* (Vie, 69).

Les "Avis" de la sainte donnent aux sœurs cette indication très concrète basée sur la tradition de l'Église: *«Il n'y a pas de temps, ni d'heure, ni de moment, s'il est possible, que nous ne devions avoir au moins la mémoire du cœur et le souvenir de Dieu. Toutefois, dans les Heures instituées par les Pères saints et apostoliques, durant lesquelles est représenté spécialement l'excellent mystère de notre Rédemption, nous sommes tenues et obligées, par l'état de notre sainte Profession, de L'adorer, de Le servir et de Le louer de cœur et par la voix. À toute heure du jour et de la nuit, nous devons venir sans manquer, promptement, joyeusement, et au temps assigné, y rester et ne jamais sortir sans nécessité; car -ajoute-t-elle avec perspicacité - le bon Esprit y amène; mais le mauvais [esprit] remutine et fait sortir avant la fin de l'Office, sans nécessité et par vanité. Nous devons dire cet Office avec attention de l'esprit, entièrement et respectueusement.»* (Avis, Éd. Bruges, p.)

D. LA RÉALISATION DE LA LITURGIE dans les couvents de la Réforme

Reprenant la même recommandation de sainte Claire qui indiquait dans sa Règle: *«Les sœurs qui savent lire réciteront l'Office divin selon la coutume des Frères Mineurs.»* (RCI 3,3), la réformatrice précise longuement sa pensée à ce sujet. Elle désire tellement une bonne exécution dans ce service de la Louange des Heures qu'elle note, par écrit, à ses sœurs, de nombreuses instructions sur

la manière de la dire, de se tenir, et surtout, comme nous l'avons déjà vu, sur l'obligation d'arriver au chœur avant l'Office pour s'y préparer par un grand recueillement. Revoyons ensemble quelques aspects plus importants de ces instructions:

1. La préparation:

Se préparer à l'Office divin! Colette prévoyait ce soin de deux façons: la préparation lointaine et la préparation plus immédiate avant l'Office.

La préparation lointaine se fait tous les jours. Aujourd'hui, nous nommerions ce temps: l'exercice de chant, ou encore, pour les novices, les verséculières et l'hebdomadière: ce serait la consultation de l'Ordo, la préparation des pages de la Liturgie des Heures.

Au cours de la 3e Ordonnance, Colette écrit ceci: *«Dans tous les couvents, les abbesses assignent une certaine heure après dîner à laquelle, au son de la clochette du chapitre, qui est sonné pour cela un très petit coup, toutes les sœurs qui savent lire, ou une partie [de ces sœurs], viennent en un endroit pour pouvoir réfléchir et se remettre à l'esprit le Divin Office de notre Seigneur, en ce qu'elles auront à faire le lendemain. Elles se garderont alors de multiplier les paroles superflues. Et chacune se préparera si diligemment que, ce qu'elles diront ou feront à l'église, en la présence du Souverain Roi, soit sans aucune faute, et si bien dit et fait qu'Il en soit loué et que ceux qui les entendent n'aient pas d'occasion d'être scandalisés des défauts de lecture.»* [Texte traduit directement d'après une copie de l'original. transmise par le monastère de Lyon-Tassin]

La sainte, dans ce même esprit de prévoyance, ajoute une recommandation très pratique où la communauté donne ici sa mesure de partage et d'entraide mutuelle en ce saint service. Écoutons-la en revoyant notre adaptation actuelle de cet enseignement transmis jusqu'à nous: *«Afin que les sœurs soient mieux réglées et ordonnées en tous leurs actes, et que chacune sache et prévoit ce qu'elle doit faire, tous les vendredis à la collation, une liste sera régulièrement rédigée et faite, par écrit, par la sacristine ou une autre capable, en lequel [écrit] soit mises et nommées: une sœur pour dire l'Office et être hebdomadière (litt. "semainière"), et une autre sœur pour dire les versets de nuit et de jour et commencer les antiennes avant les psaumes, et dire 'Benedicamus' à Vêpres et à Matines, laquelle sœur doit se tenir du côté du chœur de la "semainière" (hebdomadière); et une autre [sœur] pour commencer les antiennes de l'autre chœur. Et [de même], les autres sœurs qui doivent faire les autres services et offices au réfectoire et ailleurs.»* (3e Ordonnance.)

Après ces prescriptions visant la distribution des services communautaires, chaque semaine, la sainte réformatrice ajoute, avec une perspicacité compréhensive et lucide: *«Et que les sœurs se gardent bien qu'à cause de leurs offices et services qui leur ont été enjoins et demandés, elles ne soient pas*

tristes ni troublées; mais que chacune, loyalement, humblement et volontairement, les fasse et accomplisse avec diligence, selon la grâce que Dieu lui a donnée en ce qui lui sera demandé de faire.» (idem)

Cette préparation lointaine, de prévoyance et d'apprivoisement du cœur et de l'esprit, était suivie d'une préparation plus immédiate: l'heure où sonnait l'Office, invitant à ces dispositions: *«Nous devons dire cet Office avec l'attention de l'intelligence, entièrement et avec respect, en la forme et la manière contenues dans les saintes déclarations, sans rien diminuer. Avec l'attention de l'Intelligence (entendement), en mettant hors du cœur toutes les pensées vagues et étrangères, et en délaissant toutes les autres occupations inutiles et qui n'appartiennent pas à cet Office. Car ces deux choses ne peuvent aller ensemble, à savoir: penser à Dieu dans la prière et avoir le cœur et l'affection à autre chose. Entièrement, en commençant et terminant ensemble sans rien délaissier. Avec respect, c'est à-dire en pureté et netteté de cœur et le corps [dans une tenue décente et convenable]; non avec tiédeur ou paresse ou en épargnant sa voix, mais de toute la force que nous pouvons; non en sommeillant ni en dormant. C'est une grande irrévérence de sommeiller ou de dormir au saint service du Roi et Seigneur de tout le monde, où Il est présent et où ses bons anges assistent, où la pauvre âme doit recevoir les saintes inspirations, la grâce divine et la propitiation.»* [Éd. Bruges. p.247-4B)

Et, plus loin, d'autres se souviennent qu'elle leur affirmait: *«Celles qui feront tout leur possible durant l'Office obtiendront facilement le pardon de leurs autres imperfections.»* (idem. p .252)

Ce qu'elle souhaite pour le climat général qui entoure l'Office divin, elle l'affirme autant pour la célébration de l'Eucharistie. Les contemporaines ont mémoire de son désir à ce sujet: *«Sainte Colette ne voulait pas permettre qu'on emploie des livres durant le saint sacrifice de la Messe et elle souhaitait que nous nous occupions plutôt de la Passion du Sauveur et de le remercier de ses bienfaits.»* (Avis. Bruges. p.253) Le dépouillement intérieur crée ici un espace "d'action de grâces" (=eucharistie) pour s'unir intensément au Mystère pascal de chaque Eucharistie quotidienne. La Sainte l'avait compris profondément.

L'Eucharistie, sacrement incomparable qui fait l'unité de l'Église et réalise la sainteté de tous et de chacun dans ce mystère de communion entre chrétiens et d'inhabitation divine en nous, est aussi pour la "petite ancelle" un moment si important qu'elle aurait voulu en bénéficier et en faire bénéficier ses sœurs tous les jours. Dans quelques "Avis" qu'elle rédige pour ses sœurs à la fin de sa vie, elle témoigne de sa foi: *«Comme il est certain que fréquenter le très Saint Sacrement de l'Autel et recevoir dignement le très précieux Corps de notre Seigneur est cause de très grands et excellents biens, parmi lesquels sont ceux de se débarrasser de ses défauts, de se corriger de ses péchés, de purifier sa conscience par la confession qui précède, de s'unir à Dieu par amour et fervente dilection et de faire une vertueuse résistance aux tentations, puisque les sœurs sont les épouses de Jésus Christ et les temples du Saint Esprit, afin d'acquérir ces grands biens et d'autres en abondance, elles doivent faire tout*

leur possible pour disposer et préparer dévotement le temple de leur conscience afin de recevoir dignement leur très glorieux Époux, et spécialement, elles doivent avoir grand soin de ne pas manquer de le recevoir aux jours convenus.» (Avis. Éd. Bruges. p.249)

C'était son profond désir et elle l'avait déjà notifié dès le début d'un chapitre de ses "Constitutions": *«Que les sœurs de cet Ordre brillent toujours par la vraie pureté et netteté de cœur et de corps, et qu'un fervent et ardent amour envers le très précieux Corps de Notre Seigneur abonde en elles et embrase, et enflamme toujours davantage leurs cœurs. »*

La vie de l'humble servante de Dieu offre de nombreux exemples, pleins de saveur, montrant cette attention intérieure de l'esprit qu'elle avait durant l'Office divin et la Messe, et qu'elle exigeait de ses sœurs. Parmi beaucoup d'autres, voici quelques faits: *«Quand notre sainte Mère était triste, elle allait au chœur et se sentait consolée aussitôt qu'elle était entrée dans ce lieu de psalmodie. Nous l'avons vu maintes fois avant les grandes solennités, quand elle devait aller à l'Office divin, qu'elle était toute affligée et pleine de douleurs, tellement qu'elle pouvait à peine proférer une parole, que la sueur lui coulait sur le visage en grande abondance à cause de la grande peine qu'elle endurait; toutefois, elle y allait en cet état et psalmodiait avec une telle ferveur qu'il semblait qu'elle n'avait ni peine, ni douleur.»* (Avis rapportés par ses sœurs contemporaines. Éd.Bruges p.252)

D'autres récits sont donnés par frère Pierre de Vaux, nous montrant Colette pleine de sollicitude, occupée à réveiller l'attention intérieure de ses sœurs durant l'Office. Aujourd'hui, ces rappels à l'attention risquent de heurter notre sens de la "politesse" et du respect de l'autre, mais ils témoignent cependant, à leur manière, du souci constant qui animait la pédagogie de la réformatrice au milieu de ses sœurs, celles-ci, pour la plupart, assez jeunes d'âge.

«Elle était une fois à l'Office divin avec les autres religieuses. Elle était au bout d'un côté du chœur et une autre religieuse à l'autre bout. Cette religieuse était très occupée à des pensées vagues et étrangères durant l'office. La petite ancelle de Notre Seigneur les connut et lui fit demander par une autre religieuse qu'elle cessât [ces pensées] jusqu'après l'Office. Cette religieuse se corrigea aussitôt et fit diligence ensuite pour rejeter de telles pensées.»

«Une autre fois, - rapporte encore frère Pierre - en l'un de ces couvents, comme elle était à l'Office divin, et qu'une sœur placée auprès d'elle lui tenait son livre, cette sœur entretenait quelques vaines et inconvenantes pensées. La petite ancelle de Notre Seigneur les connut clairement et elle lui fit signe plusieurs fois pour qu'elle cesse de telles pensées. Mais la sœur ne la comprenait pas. Alors elle la poussa rudement en arrière et lui ôta le livre. Alors la sœur s'avisa qu'elle savait et connaissait ce qu'elle pensait. Aussitôt cette Soeur mit son cœur à penser à Dieu. La petite ancelle se retourna doucement vers elle et, avec bonté, lui remit le livre en souriant.» (Vie. 137)

«Encore une autre fois, lorsqu'elle était durant l'Office divin, une des religieuses qui était assez près d'elle, se ressouvenait de quelque chose qu'elle avait vue dans le monde. Elle [la petite ancelle] lui fit signe plusieurs fois de cesser de tels souvenirs, mais [la sœur] ne la comprenait nullement. Finalement elle prit conscience que la petite ancelle connaissait sa pensée et, en son cœur, elle demanda la miséricorde de notre Seigneur, rejetant ce souvenir mondain. Aussitôt, [la petite ancelle] se retourna avec bonté vers elle et lui manifesta un joyeux visage. Après cet Office, elle la reprit très rudement et lui dit: 'Je t'ai bien vue en ces pensées et je te verrai quand je serai en dehors du couvent aussi bien qu'en dedans.'» (Vie. 137. trad. litt.)

La sollicitude de Colette s'étendait aussi à celles de ses sœurs qui s'absentaient de l'Office. Témoin ce récit: *«Une autre fois, en visitant un de ces couvents, elle trouva une de ses religieuses qui, pour une infirmité, s'était absentée de l'Office divin durant huit jours. À cause de son infirmité, elle ne pouvait rien dire de l'Office divin avec les autres religieuses, ce dont elle était très affligée et désolée. L'ancelle de Notre Seigneur l'appela doucement et lui demanda pourquoi elle s'absentait de l'Office divin. Cette sœur lui manifesta l'empêchement pour lequel elle n'y allait pas. Alors, elle lui dit: 'Va, au nom de notre Seigneur, à Matines en cette nuit même, et fais avec soin selon la grâce que Dieu te donnera.' Quand cette sœur fut à Matines, elle trouva sa voix habilitée et mieux disposée qu'elle n'avait été [auparavant]. Depuis ce temps, elle récitait et a toujours récité aussi bien et aussi parfaitement que les autres.» (Vie. 73) nous le signale aussi : «Elle ne voulait pas qu'aucune de ses religieuses en fut exemptée si ce n'est pour une raison connue et nécessaire. Et pour le faire avec plus de dévotion et de respect, [elle voulait] que les religieuses viennent à l'église avant le commencement de ce service pour disposer leur conscience afin qu'elles puissent accomplir ce service de manière à plaire à Dieu et à lui être agréables.» (Vie, 69)*

Frère Pierre nous décrit l'attitude personnelle de l'humble réformatrice: *«Malgré qu'elle était très faible et malade, chargée de lourdes peines, comme il plaisait à Dieu qu'elle souffre et porte, à cause de cela elle pouvait et même devait s'absenter licitement de ce service; néanmoins, tout son plaisir et désir était d'être continuellement, de jour et de nuit, la première et la dernière, c'est-à-dire, la première à y aller et la dernière au retour. Elle l'aurait fait ainsi si Notre Seigneur ne la contraignait à faire autrement.» (Vie. 70)*

«Une chose de grande admiration, - raconte encore son biographe - c'était que jamais, durant l'Office, elle n'était ennuyée, ni fatiguée. Et plus le service était long et prolixe, plus il lui plaisait. Si, quelquefois, elle était désolée pour une juste cause avant l'Office, aussitôt qu'elle entra en cet Office, elle était toute reconfortée et pacifiée. Elle psalmodiait et récitait cet Office avec tant d'attention, de dévotion et en si grande ferveur d'esprit qu'il semblait vraiment qu'elle voyait clairement et parfaitement la présence du Souverain Roi. Quelquefois son beau visage se montrait si clair, si resplendissant, que les religieuses ne pouvaient rien apercevoir de sa figure, à cause de cette clarté et

de cette lumière. Lorsqu'elle ne pouvait célébrer cet Office ou service à cause des peines excessives qu'elle portait, elle disait, en soupirant pitoyablement: 'Hé! Elles sont bien heureuses celles qui peuvent être au divin Office!', en regrettant bien plus d'être elle-même absente de l'Office de notre Seigneur qu'en se plaignant de ses lourdes peines et douleurs.» (Vie. 71)

Les rites d'une célébration liturgique sont des lieux de transformations multiples au cours des âges. Ceux que sainte Colette a indiqués pour ses couvents n'ont pas échappé à cette loi humaine. Très peu de temps après sa mort, déjà on songeait à une nouvelle réforme liturgique dans l'Église. Et le Concile de Trente, presque un siècle après, modifiera en grande partie les habitudes de ces rites anciens.

Cependant, quelques-uns ont traversé les siècles et se sont bien conservés. Voyons surtout, ici, ceux qui peuvent encore nous inspirer aujourd'hui, en cette période historique où nous retrouvons et redécouvrons avec un esprit nouveau l'expression corporelle du respect et de l'harmonie dans une communauté qui célèbre le divin Mystère de la Liturgie chrétienne.

Le petit écrit des "Ordonnances" contient plusieurs de ces anciens rites. Nous le consulterons davantage pour ce propos. Notons tout d'abord l'intention première de la sainte réformatrice qu'elle exprime elle-même dans ses "Sentiments sur la Règle". Elle indique la source principale qui a inspiré ses "Ordonnances" et les rites décrits: «Quant aux cérémonies qui doivent s'observer au saint service de Dieu, comme de se lever et de s'asseoir, de s'agenouiller et de s'incliner, de se tourner et de se tenir la face vers l'autel, les sœurs suivront ce qui est ordonné et d'usage chez les Frères Mineurs, excepté pour les points qu'il ne leur convient pas d'observer.» [Sentiments. ch III]

Une étude sérieuse des rites et des célébrations dans la tradition colettine nous serait bien utile. Mais en attendant un plus vaste panorama et une meilleure réflexion à la suite de cette consultation de tous les coutumiers, rituels et cérémoniaux qui ont été en usage dans les monastères issus de la Réforme colettine, voyons seulement ici, en particulier, quelques aspects jugés importants par sainte Colette:

- la fonction de l'hebdomadière,
- la psalmodie de l'Office
- le déroulement de l'Office et le soin des livres liturgiques.

Il est étonnant de voir mis en lumière avec tant d'insistance cette fonction passagère que chacune des sœurs est appelée à remplir pour une semaine. Tant au chœur qu'au réfectoire, cette fonction consiste ni plus ni moins à présider la

prière liturgique. Le rôle de l'hebdomadière ou semainière est d'assurer la célébration comme la cuisinière son dîner., et l'infirmière, le soin des sœurs malades confiées à sa vigilance. À la différence, toutefois, que ce rôle d'hebdomadière est confié à chacune, à tour de rôle, pour une semaine. Sainte Colette la nomme plusieurs fois: "celle qui fait l'office". L'hebdomadière assure même les bénédictions ordinaires et donne l'eau bénite à chacune de ses sœurs.

Il semble que Colette ait vu dans cette fonction un moyen de donner à chacune la possibilité d'un très beau service à Dieu et à la communauté réunie en Son Nom, ainsi qu'une expression de partage, dans l'humilité. Un exemple, extrait de sa Vie, nous fait deviner en grande partie cette intention. Voici ce que son confesseur nous décrit: «Quelquefois, à cause de la faiblesse ou de la maladie qui lui survenait, elle prenait l'aide d'une religieuse pour dire l'Office divin ou ses autres oraisons. Elle demandait plus volontiers les novices que les professes parce qu'elle s'estimait indigne. Jamais elle ne se jugeait digne de commencer l'Office ni de dire les oraisons; mais par humilité, elle disait très volontiers les versets et les lectures de Matines. Et dans sa grande humilité, elle faisait commencer et terminer l'Office par la religieuse qui lui aidait comme si celle-ci était la première, fut-elle la plus jeune ou une simple novice.» (Vie, 17)

Ainsi Colette appréciait et estimait beaucoup cette fonction liturgique, et se croyait peu digne de l'exercer. Mais elle enjoint ses sœurs à ne pas refuser ce service, et à l'accomplir avec beaucoup de fidélité et de soin.

Retraçons brièvement cette fonction dans les rites qui la caractérisent:

«Lorsque toutes les sœurs qui savent lire sont arrivées et assemblées pour les Heures canoniales et que le dernier coup est sonné, celle qui, à l'ordonnance de la Table, a été désignée comme hebdomadière, ou une autre à sa place si elle est légitimement occupée, fasse toujours au commencement du divin Office le signe en frappant de sa main sur la stalle, et aussitôt, toutes les sœurs s'inclinent profondément en disant le 'Notre Père'. À la fin du Pater, elle frappe encore de la main, et aussitôt les sœurs se relèvent et se tournent vers l'Autel. Alors l'hebdomadière qui a fait le signe, commence bien respectueusement et dévotement: 'Seigneur, ouvre mes lèvres ' ou 'Dieu, viens à mon aide ' , selon ce qui convient à l'Heure. Toutes les sœurs se tiennent tournées vers l'Autel jusqu'au 'Gloire au Père' pour lequel elles changent et se retournent l'une devant l'autre en s'inclinant profondément jusqu'à 'au Dieu qui est ' , où elles doivent se relever et se tenir l'une devant l'autre comme auparavant.» (4e Ordonnance).

Deux autres gestes de service sont confiés aussi à l'hebdomadière: son rôle durant la Liturgie des repas communautaires, et le partage de l'eau bénite. L'une des Ordonnances décrit ces fonctions:

«L'hebdomadière, c'est-à-dire, celle qui fait l'office de la semaine, commence le 'Bénédicté' et toutes les sœurs répondent. Puis l'hebdomadière commence [l'oraison] qui convient selon l'heure ou la journée comme il est indiqué au Bréviaire. Toutes les sœurs disent ensuite le 'Gloire au Père'. Quand les sœurs auront terminé l'Amen, celle qui doit lire à table, cette

semaine, vient au milieu du réfectoire au pupitre et [demande la bénédiction] en restant droite. Puis, très humblement, elle s'incline pour recevoir la bénédiction et se tient inclinée ainsi jusqu'à ce que l'hebdomadière la lui ait donnée en toute révérence.» Et, quelques lignes plus loin, la réformatrice insiste: <<Il appartient à l'hebdomadière de donner la bénédiction et de dire les grâces.»

De même, la sainte indique sa place au réfectoire: «*À la droite de l'abbesse doit être la vicaire, et à sa gauche, l'hebdomadière.*»

Une autre coutume, concernant encore l'hebdomadière, est décrite au cours de la 3e Ordonnance, celle de la distribution de l'eau bénite: «*Tous les dimanches de l'année, avant la messe conventuelle, la "sœur qui fait l'office" (l'hebdomadière) et une des jeunes [sœurs] avec elle qui portera le bénitier, donnera bien et dévotement de l'eau bénite à chacune des sœurs, l'aspergeant à sa place. Et celles-ci (les sœurs) la recevront humblement et avec respect en s'inclinant devant elle.*» [Trad. littérale]

Ces descriptions rituelles recueillies dans les écrits de la sainte sont un peu longues, mais leur rappel aidera sans doute à situer nos propres habitudes actuelles et à relativiser ce que nous nommons "nos usages monastiques" concernant nos gestes liturgiques.

Sainte Claire, dans sa Règle, avait bien spécifié: «*Que les sœurs qui savent lire fassent l'office divin selon la coutume des Frères Mineurs, c'est pourquoi elles pourront avoir des bréviaires, à lire sans chant (Legendo sine cantu)*» 3,1 - 2] - La tradition de la Règle qui parvenait jusqu'à sainte Colette, et même jusqu'à nos jours, traduisait avec une nuance: «*...en psalmodiant, sans chanter.* ». La réformatrice éprouvait à ce propos une grande perplexité. Que voulait exprimer ces mots, et, derrière eux, la volonté de la fondatrice elle-même? Souvenons-nous que la jeune Colette avait joui intensément de l'écoute de la lente psalmodie des moines de Corbie. Ce chant céleste et austère avait bercé son enfance et sa fervente adolescence. D'autre part, l'humble ancelle, malgré sa grande vénération pour l'Office divin, comprenait de l'intérieur la sobriété demandée par la sainte fondatrice deux siècles plus tôt, sobriété qui est en profonde harmonie avec une vie toute vouée à retracer la pauvreté du Fils de Dieu. La réformatrice portait donc un double souci: celui de respecter l'intention de la première "petite plante" et d'en favoriser l'esprit, tout en l'adaptant. Un passage de l'écrit de sœur Perrine éclaire ce dilemme: «*J'ai plusieurs fois entendu dire au Père, frère Henri de Baume, que, au commencement de la Réforme, elle était en grand doute et perplexité pour savoir comment et de quelle manière elle dirait le divin office avec ses sœurs, car la Forme de vie dit 'que les sœurs disent le divin office sans chanter'. Elle appela son confesseur, frère Henri, pour conférer avec lui de cette matière. Après plusieurs saintes*

paroles, ils retournèrent à l'oraison, prièrent notre Seigneur qu'il voulut bien leur apprendre comment ils diraient le divin Office à son honneur et à l'édification du peuple. Pendant qu'ils priaient, ils entendirent une voix mélodieuse et plaisante qui semblait être angélique et qui proférait l'humble et sainte manière qu'elles devraient avoir en faisant le saint Office. Ils ordonnèrent alors que toujours cet Office fut ainsi fait et dit.» (Vie 28)

Comment réalisa-t-elle, dans le concret, cet exemple céleste? La 4e Ordonnance note toute l'importance que Colette attachait à cette "psalmodie". L'un des passages s'exprime ainsi: *«Les abbesses, vicaires et discrètes de tous les couvents doivent veiller avec soin à ce que l'Office divin soit toujours bien fait avec respect et dévotion à l'honneur de Dieu, acquittant suffisamment leur conscience, et à la bonne édification de tous ceux qui peuvent les entendre, en disant la psalmodie parfaitement et distinctement, ni trop haut ni trop bas, mais sur un ton moyen, de telle façon qu'aussitôt que le verset est fini d'un côté du chœur, l'autre commence en faisant toujours les pauses convenables et égales au milieu du verset, sans traîner, ni dire l'une avant d'autres, mais qu'elles commencent, fassent les pauses et terminent toutes ensembles.»*

Les sœurs contemporaines ont retenu d'elle et transmis en bref la même recommandation: *«Elles commenceront et termineront ensemble, et en faisant une pause suffisante au milieu des versets, sans rien délaisser.»* (Avis.Éd. Bruges p.248.)

Nous n'avons aucune connaissance, actuellement, qu'un document ancien nous retrace la mélodie de ce "chant des anges" que la sainte aurait entendue et qu'elle aurait concrétisée dans la psalmodie chorale des premières sœurs de la Réforme. Cependant, le monastère de Lyon - aujourd'hui, résidant à Crest, - nous a conservé et transmis une très ancienne mélodie psalmique que, de temps immémorial, les anciennes sœurs reconnaissaient, par transmission, comme étant ce "chant des anges" entendu par Colette et son confesseur, le frère Henri. Ce chant a même été noté en musique grégorienne dans un des rituels de ce monastère. Depuis le temps des fondations colettines, cette lignée seule a gardé cette mélodie, l'utilisant seulement pour la messe et les autres célébrations en dehors de l'Office divin. La plupart des couvents de la Réforme, sinon tous, adoptèrent très vite le recto-tono. Cette façon simple d'accomplir ensemble l'Office divin devait sans doute mieux s'accommoder à la possibilité de toutes les sœurs. Plusieurs d'entre elles, aux époques antérieures, avaient été reçues à la profession parce qu'elles savaient lire et pouvaient donc s'acquitter convenablement de l'Office divin. Mais, connaissant l'insistance de la réformatrice pour une Liturgie bien exécutée, il leur était plus facile, surtout à cause du latin moins compris, de se limiter à la psalmodie sur une seule note. Là encore, comme aussi pour mieux comprendre l'intention de sainte Claire, il nous faudrait d'autres études, d'autres réflexions sur les coutumes transmises par les couvents de clarisses, en particulier ceux de la Réforme, et sur la culture des sœurs qui y entraient.

Cependant, nous savons que ces sœurs, même si elles auraient désiré une psalmodie plus élaborée, ne l'auraient pu ni même voulu mettre à exécution, vu la force de la tradition et des coutumes en ces périodes qui nous ont précédées jusqu'à Vatican II.

Sainte Colette attire l'attention de ses sœurs sur l'importance donnée au climat général dans lequel se déroulent les célébrations quotidiennes. Pour y aider, elle décrit quelques autres aspects complémentaires qui favorisent ce climat. Très brièvement, notons:

1. Les inclinaisons et les gestes qui accompagnent quelques éléments de l'Office. La sainte les décrit en détail, et avec beaucoup de solennité. Pour garder l'harmonie de l'ensemble, elle prévoit même les retards, les allées et venues durant l'Office. Les Avis des contemporaines rapportent son intention: «*Quand une sœur vient au chœur au temps qu'on dit l'Office, ni elle ni aucune autre ne marchera dans le chœur au temps qu'on dit le 'Gloire au Père', mais s'inclinera profondément en quelque lieu qu'elle l'entendra.*» [Éd. Bruges. p.249]

2. Les luminaires «*pour l'honneur et le respect du Divin Office.*» Et la sainte ajoute: «*Si les sœurs ont le moyen de le faire. Il leur sera permis de faire davantage d'après la grandeur de la fête et de la solennité si la dévotion de quelque bonne personne leur fournit des moyens plus abondants.*» (Ordonnance) Toujours, Colette relie la piété liturgique de ses sœurs à la piété du peuple de Dieu, en grande cohérence avec leur vocation de Soeurs pauvres.

3. Le soin des livres et la qualité des textes liturgiques :
La sainte réformatrice eut très grand soin durant sa vie de pourvoir ses sœurs des meilleurs "bréviaires" de son temps, c'est-à-dire, des livres liturgiques qui respectaient le mieux les orientations de l'Église romaine et de l'Ordre franciscain. Et cela, malgré sa sollicitude envers Dame Pauvreté. Elle n'hésitait pas à se procurer tous les livres nécessaires à l'Office, les faisant venir de diverses régions, et même d'Allemagne «*... afin que Dieu fut bien servi et qu'il n'y ait pas de fautes en son saint service par manque de livres.*» (Vie 51) Son biographe nous confie même «*qu'entre toutes les choses du monde où elle prenait un plus grand plaisir, c'était les livres qui sont députés pour le service de Dieu.*» [Vie. 51] Exprimant cette haute estime et ce respect, Colette recommande elle-même aux abbesses «*...un soin diligent afin que les livres, pour faire l'Office divin, soient nettement tenus et gardés, et qu'ils soient bien corrigés, afin que les sœurs puissent s'en acquitter plus fidèlement et ne commettent ni fautes, ni négligences par lesquelles Dieu serait offensé.*» [3e Ordonnance]

E. LE MYSTÈRE DE LA LITURGIE AU COEUR DE LA VIE MYSTIQUE DE SAINTE COLETTE.

La "liturgie" du livre de l'Apocalypse nous trace à grands traits symboliques l'actualité et le devenir du salut de l'humanité. Par certains aspects, la vision de la Femme, au chapitre 12, éclaire bien l'icône de cette grande sainte française que fut Colette de Corbie au XVe siècle. Quelques attitudes de sa vie mystique peuvent se rapprocher étrangement de la destinée de cette mystérieuse Femme que ce livre biblique fait intervenir dans sa liturgie, entre le ciel et la terre. Cette Femme *«est enceinte et crie dans les douleurs et le travail de l'enfantement.»* (Ap 12,2).

Colette, au milieu de son siècle, se tint elle aussi entre le monde céleste et le monde terreux de ses contemporains pécheurs. Une "petite ancelle de Notre Seigneur" mais aussi une "Femme" exceptionnelle, intercédant pour le peuple chrétien, portant la lourdeur du péché de tous avec les siens propres, en son cœur, et de jour et de nuit, dans les douleurs de l'enfantement. C'est surtout au cours de la célébration de l'Eucharistie que son biographe et confesseur, frère Pierre de Vaux, nous fournit ce rapprochement. Voici comment il décrit l'attitude de la sainte: *«Au cours de ces Messes, quand on arrivait à l'élévation du précieux corps de Notre Seigneur, elle adorait avec profonde humilité, grande révérence et tremblement, se faisant intérieurement toute petite, s'humiliant en se réduisant à rien; elle pleurait si abondamment et avec tant de piété qu'on avait l'impression qu'elle allait totalement fondre en larmes; elle poussait des cris plaintifs et des gémissements si forts et si douloureux que ceux qui l'entendaient, soit au dehors, soit au dedans, en avaient compassion et admiration,»* (Vie N° 107. trad. père Willibrod van Dijk)

Et son biographe, rapportant la curiosité de ses contemporains devant ce phénomène, questionne Colette avec eux, en ajoutant: *«On lui demanda parfois comment il se faisait qu'en adorant le précieux corps de Notre Seigneur, elle pleurait si abondamment et gémissait si fort. Elle répondit avec douceur qu'à certains moments, elle ne pouvait faire autrement même si le monde était là.»* Cependant, Dieu protégeait l'humilité de Colette contre l'envahissement de ces impressions, lorsqu'elle assistait aux Messes célébrées en sa présence au cours de ses nombreuses pérégrinations dues à sa mission. Ainsi, explique son confesseur: *«Quand elle sentait la grandeur et la puissance du Roi devant qui tout le monde n'est rien, si elle entendait la sainte Messe en public hors du monastère ou dedans, bien qu'elle ressentit le même sentiment et la même connaissance qu'elle avait lorsqu'elle était seule, malgré tout, selon le bon plaisir de Dieu qui est Maître de tout cela, elle ne laissait rien voir en public comme elle le faisait en privé.»* (Vie)

Ce sentiment qu'elle éprouvait au moment de la Consécration, s'accroissait encore avant la réception du Corps du Seigneur: *«Bien qu'elle fût pure et chaste, pleine de grâce et de vertu, - nous rapporte encore ce même confesseur - en présence de Notre Seigneur, quand elle voulait le recevoir, elle se mettait à se déprécier à haute voix, se proclamant indiciblement toute souillée et impure et abominable, digne de vivre et d'habiter habituellement*

avec les mauvais pécheurs, en raison des offenses qu'elle disait avoir commises contre la Majesté et la Bonté divine. Elle en avait tant de tristesse, de douleur et de déplaisir qu'il semblait que son cœur devait éclater, ne pouvant s'empêcher de pleurer. Ses deux beaux yeux avaient l'air d'être deux petites fontaines d'où coulaient, comme un torrent d'eau vive, les larmes qu'elle versait, non pas goutte à goutte, mais comme de petits ruisseaux. Elle était toute arrosée et comme baignée de cette abondance [de larmes], et poussait des gémissements douloureux et angoissés comme une femme qui souffre pour mettre au monde son enfant. Et dès que Colette avait reçu, avec humilité et respect le corps de Notre Seigneur, elle était dans un ravissement total et transfigurée en Lui. Quand elle revenait à elle, bien souvent, elle avait un visage angélique, si beau et si clair, que c'était un grand plaisir et un grand réconfort de la voir et de la regarder. Elle était comme toute céleste, étrangère aux choses de la terre. Ses paroles étaient élevées, divinement pleines de la souveraine Bonté de Dieu qui exauce et commande notre aspiration à l'aimer très parfaitement.» [Vie N° 111. trad. inédite. W. Van Dijk. ofm cap)

«La Liturgie est le lieu par excellence de la vie mystique», écrit J. Gélineau, s.j. (Dict. spir. "Liturgie" p.927) Et il explique: «Le croyant y est situé en plein mystère, là où, à travers les choses de ce monde, transparait pour la foi le monde nouveau de la résurrection dans le Christ, là où l'Esprit transfigure sans cesse la face de la terre.»

Dans ce même article du Dictionnaire de Spiritualité, Paul Grammont ajoute, pour éclairer notre propos: «Toute la Liturgie se consomme dans un geste, une parole, un regard: Par Lui, avec Lui et en Lui, toute Gloire. » En effet, continue le même auteur, «Comme le martyr, la contemplation mystique est une contemplation de la Liturgie. Le témoignage vécu jusqu'à son extrême est LITURGIE. A ce point, vie, rite, liturgie coïncident: l'être est tout entier "regard".» Et il conclut: « ...La contemplation est bien l'accomplissement [de la Liturgie], car elle est ce regard purifié, formé et soutenu qui, dans la foi et la charité, dans l'espérance sainte, rencontre le regard de Dieu et se laisse envahir par sa présence. Celle-ci transfigure, divinise, comme aiment à le dire les orientaux.» [idem. p. 932]

Ce qui vient d'être exprimé trouve merveilleusement sa réalité accomplie dans le vécu liturgique de la "petite ancelle", et particulièrement sa vie eucharistique. Au cours de son existence, l'unité de son dévouement actif et de sa contemplation se fonde et se poursuit par ce Sacrement des sacrements qu'est l'Eucharistie, au cœur de la Liturgie chrétienne. C'est le don particulier que Dieu accorde à ses grands saints d'être unis à Lui, tout en dénouant les "affaires" les plus compliquées d'un service humain et temporel. Le témoignage de son confesseur nous en donne encore ici une bonne représentation: «*Au milieu des affaires qu'elle avait à traiter, et qui étaient souvent importantes, embrouillées et difficiles à résoudre, la petite ancelle avait recours au très saint Sacrement de l'Autel, en qui elle mettait tout son refuge. Parfois, durant toute une année, elle le recevait tous les jours, sans manquer, de la façon et de la manière qu'on a déjà dite. D'autres fois, c'était durant quarante jours, ou trente, et à chaque fois qu'elle le recevait, c'était de la même manière qu'on a dite.*» [Vie N° 112. trad. idem]

Tout au long de sa mission de réformatrice, au cours de ses multiples voyages, l'humble Colette voulut sans cesse trouver ainsi son soutien, son inspiration et son dynamisme dans le mystère de la célébration eucharistique quotidienne. Là encore, son biographe nous l'atteste: *«Avec dévotion et en versant d'abondantes larmes, la petite ancelle faisait célébrer tous les jours en sa présence, en quelque lieu convenable qu'elle se trouvât, la sainte Messe où le digne et précieux Corps de Notre Seigneur est consacré. Et pour l'entendre avec plus de dévotion, souvent elle s'y préparait en se confessant auparavant. Quand elle était hors du monastère, pour une bonne raison, elle entendait la messe publiquement, avec tout le monde. Mais quand elle était au couvent, elle l'entendait secrètement dans son oratoire, et elle ne voulait que personne d'autre n'y assiste avec le prêtre qui la célébrait, excepté le religieux ou un autre familier secret pour lui donner la communion. C'était pour que ne soient pas manifestées les grâces particulières que Dieu lui donnait dans sa souveraine Bonté au cours de ces Messes.»* [Vie N° 107. trad. idem]

Ce dernier trait de la vie liturgique de la sainte réformatrice nous amène à cette constatation: Recluse, Colette le fut intensément par vocation, dans son cœur ..., et cela, jusqu'à la fin de sa vie. Cette dernière situation nous le montre bien. Sa vision ecclésiale n'en est pourtant pas amoindrie; au contraire, car le prisme de sa prière mystique rejoint l'Église entière, en chacun de ses membres, par la puissance de Celui qui l'envahit et revit en elle son mystère pascal.

Ceci nous amène à réfléchir sur l'expérience mystique de la vie eucharistique dans le vécu franciscain au cours des âges. En effet, même en comparant un peu Claire et Colette, nous constatons ce même attrait contemplatif du regard et du cœur vers le mystère eucharistique, centre et sommet de la Liturgie chrétienne. Le petit couvent de St-Damien, selon quelques recherches archéologiques récentes, nous révèle que la disposition des lieux, et surtout l'endroit où était déposée la Sainte-Réserve, permettait très facilement à Claire d'être tout près de la sainte Présence, soit à l'infirmerie, durant ses vingt ans de maladie, soit lorsqu'elle se tenait dans son "oratoire".

De même, Colette jouissait aussi de la solitude d'un oratoire tout près de la Sainte Réserve. De plus, leur désir et leur amour de la communion fréquente, si peu "fréquente" à leurs époques, se manifeste par bien des faits de leur vie et par leurs exhortations. L'humble réformatrice souhaitait même que cet amour et cette révérence envers l'Eucharistie soit une des marques qui caractérisent notre Ordre: *«Qu'un fervent et ardent amour envers le très précieux Corps de Notre Seigneur abonde en les sœurs de cet Ordre, et embrase, et enflamme toujours davantage leurs cœurs.»*, écrit-elle dans ses Constitutions primitives (ch.5).

Comme le signale le Père Éphrem Longpré, ofm, dans la conclusion de son excellent article "Eucharistie et expérience mystique" [OS col. 1619] il nous serait bien profitable et utile que quelque théologien - franciscain - se penche et approfondisse avec diligence la richesse de la voie sacramentelle et liturgique qui, dans la mystique franciscaine, a souvent conduit et orienté des

générations de saints. Encore aujourd'hui, cette voie "mystique" réalise en nous la plénitude de notre baptême, et en lui, de notre vocation contemplative. De cela, Colette nous en est un heureux témoin.

Sœur Claire. o.s.c.

Monastère des Clarisses.

Salaberry-de-Valleyfield. Qc CANADA

ANNEXE

Sources et livres consultes.

Bibliographie pour continuer la recherche.

- Vie primitive de sainte Colette, par Pierre de Vaux et sœur Perrine.
Textes recueillis par le P. Ubald d'Alençon, ofm cap. (1911)
- Lettres de sainte Colette
recueillies et publiées par les Clarisses de Paray-le-Monial (1981)
- Constitution primitive et Ordonnances de sainte Colette.
Edition de Bruges, 1892
- Regard sur l'Histoire des Clarisses, Tome II
Sœur Marie-Colette, clarisse de Nice, France.
- Liturgie et piété personnelle a la fin du Moyen-Âge
François Vandenbroucke, o.s.b. La Maison-Dieu 69
- Théologie de la Liturgie III Le Moyen-Âge
Revue cistercienne LITURGIE N° 11 a 18 Fr. Peter McCartin, ocso
- Histoire de la Liturgie V
Père Anselme Davril - Lien des Contemplatives N° 87
- Coutumier des Pauvres religieuses du Monastère de Ste Claire de Lyon
(1885) p.94
- Dictionnaire de Spiritualité :
"Liturgie" : Père Joseph Gélineau, s.j. - Paul Grammont
"Eucharistie et expérience mystique"; Père Éphrem Longpré, ofm